DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE

Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ

Canton de Val-Couesnon

MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL

Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260706-2026_64-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 6 juillet à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, MOUCHOUX Mickaël, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BINOIST Christophe, HONORÉ David, PIOT Gaël, FAISANT Emilie, LELOUP Coralie, QUEVERT Emilie, SOUQUET Julie
Excusés : BEAUCHER Jean-Luc, HOUSSAIS Chantal (QUEVERT Emilie), RAULT Mélanie (HONORÉ David)
Absent : NESTORET Steve
Madame FAISANT Emilie a été élue secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	11	13

Date de la convocation
Le 26 juin 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 18 juillet 2026

et publication le 18 juillet 2026

2026-64 : Modification de la délibération n°2026-50 du 8 juin 2026 concernant la participation financière de la commune de Saint Rémy correspondant à l'entretien de la salle polyvalente par l'agent communal

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier la délibération n° 2026-50 du 8 juin 2026. En effet, la commune de Marcillé-Raoul ne sollicitera pas de participation financière auprès de la commune de Saint-Rémy-du-Plain au titre de l'entretien de la salle polyvalente effectué par l'agent communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLE-RAOUL (I.-E.-V.)